



# Dossier OPA

## Chantier Statutaire

### Déclaration de la CFDT

Le 19 mai 2021

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs, chers.es collègues,

En préambule à cette seconde rencontre sur le chantier statutaire pour le corps des Ouvriers des Parcs et Ateliers, la délégation **CFDT** tient à vous rappeler fermement ses exigences.

La **CFDT** demande l'instauration d'un *vrai travail de fond sur ce dossier et non un simple « toilettage ou une version modifiée à minima » du statut sans réel intérêt et ne répondant pas aux problématiques des OPA et des services employeurs. Sans travail de fond, ce simple toilettage ou modification restera inutile sauf à gagner du temps.*

#### La **CFDT** revendique :

- ✓ **Un état des lieux** précis sur les effectifs OPA dans tous les services, EP compris.
- ✓ **La suppression des abattements de zones 2 et 3 ; le 1<sup>er</sup> niveau de grade OPA en zone 3 étant toujours en dessous du SMIC horaire !!!**

#### *Et comme pour les fonctionnaires :*

- ✓ **L'accès pour les OPA à la GIPA** (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat)
- ✓ **La garantie de prise en charge à 100 %** des OPA en cas d'arrêt pour accident du travail jusqu'à consolidation
- ✓ **Une information régulière** du FSPOEIE à tous les OPA, et notamment pour ceux qui soldent leur dossier de pension de retraite.

*Actuellement les Ouvriers des Parcs et Ateliers n'ont accès à aucune information concernant leur carrière sur le site de l'ENSAP et encore moins auprès du service des pensions de Draguignan et du FSPOEIE. Pourquoi toutes ces différences quand dans le même temps l'Administration prône l'équivalence du corps des OPA aux corps des fonctionnaires du MTE.*

#### La **CFDT** exige

- ✓ **l'intégration de la prime d'expérience dans celle d'ancienneté.**
- ✓ **que les collègues OPA mis à disposition sans limitation de durée (MADSLD) ne soient pas laissés-pour-compte des services gestionnaires et plus particulièrement lors des CCOPA.**

Monsieur le Directeur, vous nous avez rappelé le montant de l'enveloppe ministérielle concernant les mesures indemnitaires, au total de **7,2 millions d'€** pour l'année 2021.

Qu'avons-nous constaté lors de la réunion du 07 mai dernier ? :

La seule proposition de l'administration est d'augmenter de 1% le niveau moyen de la prime de rendement des OPA, par une enveloppe spécifique aux services gestionnaires et laissée à la libre appréciation et arbitrage des présidents des prochaines CCOPA.

*La Prime de rendement est modulable, l'enveloppe globale de cette prime est calculée pour les agents dépendant d'une même CCOPA, à ce jour pour un taux de référence moyen défini, fixé à 8 %, et elle est à budget constant. **Si un OPA obtient une augmentation de sa prime, cela se fera forcément au détriment d'un ou une collègue, ce que nous ne pouvons accepter ! Ou alors allez vous pérenniser chaque année cette nouvelle enveloppe spécifique ?***

**La CFDT exige de relever de 1% la prime de rendement pour tous les OPA, soit le taux moyen de 8 à 9 %** par la modification de l'arrêté qui la régie, celui du 15 mars 2016 .

Nous revendiquons une équité de traitement entre les personnels de ce ministère. Vous instaurez des comparaisons entre grades, dans ce cas que ces comparaisons soient de niveaux strictement identiques, régime indemnitaire inclus.

**La CFDT demande :**

- ✓ **une véritable prise en considération de la situation des OPA totalement oubliés par le MTE.**
- ✓ **un véritable rattrapage de pouvoir d'achat identique aux autres corps de la fonction publique !**

**La CFDT refuse toutes demi-mesures proposées par l'administration.**

**Enfin, concernant les prochaines élections fin 2022 dans la Fonction Publique, vous envisagez de supprimer les CCOPA des DREAL pour les regrouper dans les DIR. Un non-sens pour la CFDT !**

**Quel intérêt ? Alors que dans le même temps, la loi 4D actera la suppression des DIR et imposera le transfert de + 80 % des services routiers dans les collectivités régionales ou départementales.**

Depuis plus de 10 ans, les OPA sont dans l'attente de promesses non-tenues par les gouvernements successifs ! **Cela suffit !**

Nous porterons en plus haut lieu nos revendications si nous ne sommes pas entendus aujourd'hui.